

Conseil de Quartier 4^{ème} centre

Compte-Rendu de la réunion de bureau du 15 novembre 2023

Les réunions du bureau sont ouvertes à tous.

Elles se tiennent dans la salle polyvalente de la Maison des Associations Robert Luc (MdA, 28 rue Denfert-Rochereau) en salle 4 au 1^{er} étage les 3^{èmes} mercredis du mois de 20h à 22h.

Merci à ceux qui apprécient nos actions et informations de diffuser nos comptes rendus à leurs connaissances en indiquant qu'ils peuvent s'inscrire lors des réunions du conseil de quartier ou par mail avec leur nom et adresse à Philippe Vindras (president.cdqcentrelyon4@mailo.com) ou Sophie Barre (Sophie.Barre@mairie-lyon.fr).

Membres du bureau

Présents :

Catherine Belous(SEC), Marie-Noëlle Dumonal, Michèle Lacroix (CIL), Claire Lhermet, Valérie Schell, Philippe Vindras (Président).

Absents :

Olivier Bossavy, Jean-Loup Clément (Vice-Président), Gérard Crimier(ASS), Laetitia Deloupy, Mireille Ogier

Membres du conseil de quartier

Christine Degeorges, Andrée Lecuyot, Micheline Llinares, Lionel Monjeaud, Annie Olivier, Alain Pegon, Brigitte Picard, Jean-Jacques Renard, Anne-Marie Ricotta, François Vidalin.

Matthieu Arrondeau, l'élu référent du conseil de quartier 4^{ème} centre, est présent.

Matthieu Arrondeau est par ailleurs le 4^{ème} adjoint de l'arrondissement. Il est en charge de l'économie de proximité et de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire, du commerce et de l'artisanat, du tourisme, des marchés de plein air et des fêtes foraines.

1. Heure de début de réunion du CdQ

Un début à 19h ou 19h30 était envisagé au lieu de 20 h actuellement. Beaucoup de participants à la réunion étaient favorables à un avancement à 19h30 ou 19h, mais plusieurs personnes actives n'auraient plus pu participer aux réunions. Nous conservons donc un début à 20h, mais l'avancement du début de la réunion sera à nouveau discuté à la rentrée 2024.

2. Point sur l'activité des différentes commissions

Les commissions regroupent un certain nombre de personnes pour agir sur un sujet commun. Ces groupes sont relativement informels : de nouvelles commissions peuvent être créées à tout moment dès lors que plusieurs personnes le souhaitent d'autres peuvent être supprimées.

2.1. Commission « Prix du livre des lecteurs du quartier » (Réf. Marie-Noëlle Dumonal)

La commission se réunit les 3^{èmes} vendredis du mois à 14h30 à la MdA (salle 2)

Les lecteurs étaient particulièrement nombreux cette année, et les livres à disposition des lecteurs dans 17 boutiques du 4^{ème} ont beaucoup circulé.

La soirée de vote a connu un franc succès. Cinquante personnes étaient présentes. La prestation de la comédienne Flore a été particulièrement appréciée. Le buffet était si bon que quelques personnes, dont les organisateurs, n'ont pas été assez rapides pour en profiter ;)

Le livre « American dirt », qui relate la fuite vers les Etats Unis d'une mexicaine menacée par le chef d'un cartel de la drogue, a très largement remporté le vote devant « Le jour d'avant » de Sorj Chalandon.

La commission a déjà commencé ses lectures, mais le choix du thème pour l'année prochaine n'est pas encore arrêté.

2.2. Commission « Handicaps visibles et invisibles » (Réf. Anne-Marie Ricotta)

Les commissions « Handicaps » des différents CDQ se sont regroupées en une seule commission inter-quartier dont les réunions se tiendront tous les 1ers lundis du mois à 14h à la MDA.

La commission va créer un guide pour les personnes handicapées. Anne-Marie Ricotta affirme qu'il n'y a pas d'activité sportive pour les handicapés à la X-Rousse, ce qui étonne tout le monde. Matthieu Arrondeau va se renseigner.

La sonnette de la MdA a enfin été adaptée. Certains travaux dans les rues ont conduit au déplacement de places PMR, mais aucune n'a été supprimée. Matthieu Arrondeau souligne que le seuil obligatoire de 2% des places de parking est respecté dans le 4^{ème}. La commission demande une augmentation du nombre de places PMR en rapport avec l'accroissement du nombre de personnes handicapées dans le 4^{ème}. Matthieu Arrondeau souligne que le nombre de places PMR nécessaire est difficile à évaluer car ce n'est pas la mairie d'arrondissement qui délivre des cartes. Anne-Marie Ricotta rappelle que 10% des français souffrent d'un handicap invisible.

2.3. Commission « Culture et événements » (Réf. Valérie Schell)

La commission se réunit les 1^{ers} lundis du mois de 18h30 à 20h à la MDA (salle 1).

La commission organise une animation sur la place Tabareau mais elle souhaite en changer la date, initialement prévue le 16 décembre, car un autre événement est organisé le même jour par l'association des commerçants (marché solidaire, artisanat, ...).

2.4. Commission « Vogue » (Réf. Jean-Loup Clément)

La commission se réunit les 3^{èmes} vendredis du mois à 14h30 à la MDA (salle 2)

Les forains de la vogue ont donné une conférence de presse au café Jutard. La commission n'y a pas assisté faute d'en être informée.

La commission va rencontrer les forains avec l'équipe municipale la semaine prochaine.

Un collectif a été créé par des riverains habitant vers le gros caillou à la suite de la réunion publique organisée par la commission le 17 octobre à la MDA. Ce collectif a un peu les mêmes objectifs que la commission.

Le déplacement des gros manèges, dont le speed, a réduit les nuisances de la vogue pour les habitants du conseil de quartier centre résidant vers la mairie.

3. Réunion du 23 octobre à la MDA sur le réaménagement du bd de la X-Rousse.

Bonne nouvelle: pas de voie cyclable à double sens sur chaussée séparée. S'il y en avait eu une, pour passer d'un côté à l'autre du marché, il aurait fallu regarder à gauche puis à droite pour

les 2 voies cyclistes puis encore à gauche puis à droite pour les voitures. A la place, Il y aura donc 2 pistes cyclables délimitées par des marquages au sol de chaque côté du Bd, chacune dans le même sens que les voitures.

Le chantier de transformation du Bd ne commencera qu'en 2025 car il faut préalablement remettre en état les réseaux d'eau et d'électricité qui sont particulièrement vétustes.

Compte-rendu complet de la réunion : <https://ieparticipe.grandlyon.com/events/bd-croix-rousse-rue-de-la-tourette-et-des-pierres-plantees-reunion-publique>

4. Demande d'information sur la pérennisation du métro C

Bonne nouvelle encore: nous avons enfin reçu, le 6 novembre, une réponse à la lettre cosignée par 11 conseils de quartier et associations que nous avons envoyée le 29 mars à Bruno Bernard et JC Kohlhaas en tant que président et vice-président du Sytral. Cette réponse de 3 pages (PJ) contient quelques précisions (**en rouge**) par rapport aux annonces publiées début juillet par le Sytral :

- La rénovation des rames achevée en 2023 **a permis de prolonger la durée de vie des matériels, équipements et automates jusqu'en 2035.**
- L'augmentation de capacité prévue en 2027 **« vise un gain de capacité de 5% » en optimisant l'aménagement intérieur des rames.** Avec 5%, on est sûr que l'optimisation ne consiste pas à enlever la totalité des places assises ;)
- L'achat de 7 à 9 nouvelles rames en 2035 **a un budget prévu de 80 M€**: L'incertitude sur le nombre de rames reflète sans doute l'incertitude sur le coût des rames puisque celles-ci devront être conçues spécialement pour la ligne C (il s'agirait du seul métro à crémaillère débrayable au monde). **Des budgets de 60 et 30 M€ sont également prévus en 2035 pour le remplacement des automates de conduite et pour l'adaptation des équipements aux nouvelles rames.** Il faut noter que la somme de ces budgets pour 2035, 170 M€, représente un investissement considérable au regard de la fréquentation de la ligne (8.5 millions de passage en 2022) : c'est par exemple 2€ par passage pendant 10 ans.
- Le doublement de la voie entre Hénon et Cuire, destiné à augmenter la fréquence, n'est toujours pas daté (après 2025) ni évalué. La réponse de Bruno Bernard indique simplement **« qu'il est intégré aux études »**.
- Nous apprenons aussi **« qu'une validation du programme est prévue en 2025 »**, c'est à dire pendant le présent mandat des élus à la tête du CA du Sytral. Cependant, une validation de programme n'est pas une « autorisation de programme ». Les autorisations de programmes, qui déclenchent l'initiation des études et travaux, n'interviendront donc qu'au cours des deux mandats suivants au rythme choisi par les élus qui formeront le conseil d'administration du Sytral après 2026. Sachant qu'il s'écoule 10 à 12 ans entre une autorisation de programme et la mise en service des équipements ou matériels concernés, on peut en déduire *que les nouvelles rames ne circuleront avant 2037 que si les futurs élus accélèrent le rythme des investissements.* Matthieu Arrondeau affirme que même si le projet s'étale dans le temps, il est certain qu'il sera reconduit par les futurs élus. Sachant que la durée de vie des matériels, équipements et automates n'a été prolongée que jusqu'en 2035, il faudra donc continuer à nous mobiliser pour la pérennisation du métro C.

5. Présentation par Matthieu Arrondeau de l'enquête consommateur 2022 avec focus sur le 4^{ème} arrondissement

Le pdf de cette présentation très complète est en pièce jointe. L'enquête est basée sur les réponses de 17300 ménages de la région Lyonnaise (dont 247 ménages du 4^{ème} arrondissement) concernant 285000 actes d'achat.

Parmi les points les plus intéressants figurent :

- Hausse des achats en ligne, dans le discount non-alimentaire et sur les marchés, stagnation en drive et dans le petit commerce alimentaire, baisse dans les petits commerces non-alimentaires (effet des achats en ligne) et dans les hypermarchés.
- Forte progression des achats de biens d'occasion et de seconde main.
- La Croix-Rousse est le 4^{ème} pôle commercial de la métropole (après la Part-Dieu, Confluence et la presqu'île).
- Dans le 4^{ème}, les ménages font 65 % de leurs dépenses alimentaires et 27% de leurs dépenses non-alimentaires dans le 4^{ème}. L'esprit village demeure...
- Les habitants du 4^{ème} font 70% de leurs dépenses à pied, au lieu de 28% dans la région lyonnaise, et 18 % en voiture (au lieu de 48%). Nous sommes bien des « petits rouleurs », selon l'expression empruntée au vocabulaire de la métropole, qui leur accorde des dérogations aux règles de la ZFE. On peut également en conclure que la suppression de place de parkings entraînerait une réduction de la circulation bien moindre que dans les autres quartiers ;)

6. Questions diverses

6.1. Maille Vélos et trottinettes devant l'école Cornier

Des vélos et trottinettes passent rue Jacquard sur la partie piétonne devant l'école, ce qui peut mettre les enfants en danger. Elles n'ont pas le droit d'y passer, sauf si leur conducteur met pied à terre et pousse son deux-roues.

Fin de la séance: 22h00

Compte-rendu rédigé par Micheline Llinares et Philippe Vindras

Prochaine réunion le mercredi 20 décembre à 20h en salle 4 de la MdA.